

Neuchâtel, le 7 décembre 2107

Programme de législature 2018-2021 du Conseil d'Etat

Madame, Monsieur, chères enseignantes, chers enseignants,

Les syndicats demandent aux directions de faire parvenir leur pétition s'opposant à l'augmentation des effectifs "à l'école primaire" (sic) aux membres du corps enseignants de nos cercles scolaires.

Les directions des cercles scolaires du Canton partagent le même souci quant à une péjoration de l'encadrement des élèves et de vos conditions de travail. Néanmoins, nous tenons à vous informer que la stratégie des directions est différente: nous ne pouvons pas simplement refuser des mesures d'économies parce qu'elles touchent notre mission; nous souhaitons par conséquent proposer d'autres mesures afin de ne pas toucher à l'effectif des classes.

L'Association neuchâteloise des responsables d'établissements scolaires (aneres) se concerte actuellement pour proposer au Département des suppressions de prestations qui permettront d'atteindre l'économie visée tout en limitant l'impact de ces mesures sur la qualité de l'enseignement et sur votre charge de travail. Les directions sont attentives également à ce que des mesures d'économie du Canton ne soient en aucun cas un nouveau report de charges pour les Communes.

Restant à disposition pour toute question ou proposition, nous vous adressons nos cordiales salutations.

L'aneres par son président



François Visinand

Copies: M. Marguet, SEO
Mme Grimm, pour le SSP-RN section enseignement et le SAEN